

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 25 Mars 2021
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2021-01-08- DELEGATIONS DE FONCTIONS (5.4) - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION : 18 MARS 2021

DATE DE PUBLICATION : 29 MARS 2021

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la salle de l' Arsenal, avenue du Colonel Péchot à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis (ayant la procuration de BONNIN Pierre), AMMARI Christelle, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger (ayant la procuration de KNAPEK Patrice), RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAR Isabel, TOUSSAINT André, SITTNER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard, HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION François), MOUROLIN Patrick (ayant la suppléance de MATTE Jean-François), COLIN Xavier, CHENOT Tony, NIGON Elisabeth (ayant la suppléance de ERZEN Gérald), HARMAND Alde, ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de DE SANTIS Fabrice), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, RIVET Lionel (ayant la procuration de GUEGUEN Marie), HEYOB Olivier (ayant la procuration de LE PIOUFF Lydie), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER Emilien), EZAROIL Fatima, BONJEAN Myriam (ayant la procuration de DICANDIA Chantal), MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, ERDEM Olivier, MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	BONNIN Pierre, SEGALT Jean-François, KNAPEK Patrice, ROSSO Michel, MANSION François, MATTE Jean-François, ERZEN Gérald, DICANDIA Chantal, LE PIOUFF Lydie, DE SANTIS Fabrice, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, GUEGUEN Marie, GUYOT Gilles, LAMBERTY Jean-Pol.
<u>Avis de procuration :</u>	7 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	5 avis de suppléance
<u>Secrétaire de séance :</u>	RIVET Lionel
<u>Nombre de présents :</u>	61 Présents
<u>Nombre de votants :</u>	68 Votants

REÇU EN PREFECTURE

le 29/03/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20210325-2021_01_08-

Vu l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2020-04-23 du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 accordant des délégations au Bureau,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Terres Touloises,

Considérant que les décisions prises par le Bureau, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Conseil Communautaire,

Monsieur le Président informe que le Bureau a pris, dans le cadre de la délégation que le Conseil Communautaire lui a accordée, plusieurs décisions dans les domaines strictement énumérés par la délibération n°2017-05-04 susvisée.

Ces décisions sont énumérées ci-après :

N°/date de la décision	Objet	Résumé
N°2020-22 17/12/2020	GEMAPI – Demande de subventions pour le poste et les travaux suivis par le technicien rivière	Demande annuelle de subventions auprès de l'Agence de l'eau Rhin Meuse (AERM) et le CD 54
N°2020-23 17/12/2020	OM - Appel à projet ADEME et demandes d'aides	Actions de prévention en matière de production de déchets et demande de soutien financier auprès de l'ADEME.
N°2020-24 17/12/2020	OM- Convention avec l'association « Echogestes »	La convention porte sur la réalisation au maximum d'un total de 10 « repair café » et 6 interventions en milieu scolaire. Le soutien financier de la CC2T pour ces opérations s'élève à 2900 € au total.
N°2020-25 17/12/2020	OM - Conventions avec les éco-organismes pour le soutien de la gestion des déchets ménagers recyclables	Actualisation des conventions existantes, définissant les relations administratives, techniques et financières entre les Eco-Organismes et la CC2T en matière de gestion des déchets ménagers recyclables.
N°2020-26 17/12/2020	Renouvellement de la convention de gestion de la Plateforme d'accueil des déchets verts d'Aingeray	Convention tripartite de gestion des déchets verts entre la CC2T, la commune et l'agriculteur gestionnaire qui procède à la reprise des tas de dépose afin de les disposer dans des bennes de collecte pour les enlèvements. La CC2T rémunère l'agriculteur sur la base d'un tarif horaire produit annuellement par la Chambre d'Agriculture.
N°2020-27 17/12/2020	Renouvellement de la convention de gestion de la Plateforme d'accueil des déchets verts d'Avrainville	Convention tripartite de gestion des déchets verts entre la CC2T, la commune et l'agriculteur gestionnaire qui procède au relevage des tas de dépose et à leur enlèvement. La CC2T rémunère l'agriculteur sur la base d'un tarif horaire produit annuellement par la Chambre d'Agriculture.
N°2020-28 17/12/2020	Renouvellement de la convention de gestion de la Plateforme d'accueil des déchets verts de Minorville	Convention tripartite de gestion des déchets verts entre la CC2T, la commune et l'agriculteur gestionnaire qui procède au relevage des tas de dépose et à leur enlèvement. La CC2T rémunère l'agriculteur sur la base d'un tarif horaire produit annuellement par la Chambre d'Agriculture.
N°2020-29 17/12/2020	Approbation du projet de zonage d'assainissement modificatif de Domgermain.	Délibération adoptée après instruction technique du dossier et avis favorable préalable du conseil municipal sur le projet de zonage collectif modificatif.
N°2020-30 17/12/2020	Entente et service mutualisé avec la commune de Toul pour le développement du commerce en centre-ville et sur le territoire	La délibération porte sur la mutualisation du poste de manager de commerce, intervenant sur la commune de Toul et sur l'ensemble du territoire intercommunal, le poste étant porté par la Ville de Toul et répercuté à 50% à la CC2T.

REÇU EN PREFECTURE

le 29/03/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20210325-2021_01_08-

N°2021-01 21/01/2021	Attribution individuelle aides OPAH	Octroi de 29 aides individualisées OPAH – 18 518 € versés par la CC2T, 16 417 € versés par la Région, en sus des aides Etat et CD 54
N°2021-02 11/02/2021	Demande de subvention travaux Parc de Haye	2 ^{ème} tranche de travaux de VRD estimés à 501 511 € HT. Subvention Etat (DSIL exceptionnelle) attendue à hauteur de 200 604 € et AERM 53 004 €.
N°2021-03 11/02/2021	Demande de subvention sécurisation alimentation ressource en eau Parc de Haye	2 ^{ème} tranche des travaux de sécurisation de l'alimentation de la ressource en eau du Parc de Haye, estimés à 1 933 774 € HT. Subvention Etat (DSIL exceptionnelle) attendue à hauteur de 701 434 € et AERM 553 479 €.
N°2021-04 11/02/2021	Demande de subvention sécurisation alimentation ressource en eau Trondes	Sécurisation de l'alimentation en eau de Trondes, travaux et études estimés à 1 028 000 € HT. Subvention Etat (DSIL exceptionnelle) attendue à hauteur de 380 000 € et AERM 339 600 €.
N°2021-05 11/02/2021	Demande de subvention réhabilitation base nautique André Vecker	Travaux et honoraires estimés à 1 883 500 € HT. Subvention Etat (DETR) sollicitée à hauteur de 200 000 € et subvention Agence nationale du sport 200 000 €. D'autres subventions seront sollicitées auprès d'autres financeurs potentiels (Département, Région Grand Est, Filière Bois...)
N°2021-06 18/02/2021	Convention de projet avec l'EPFGE	Convention entre l'EPFGE, la commune de Sanzey et la CC2T pour la réalisation de logements communaux. Pas d'incidence financière pour la CC2T.
N°2021-07 18/03/2021	Adhésion au contrat groupe du Centre de gestion 54	Lancement d'un appel d'offres mutualisé relatif à la protection sociale complémentaire des agents.
N°2021-08 18/03/2021	Convention avec la CC de Mad & Moselle pour l'accueil d'enfants au CMA (centre multi accueil) de Manonville	Renouvellement et adaptation de la convention précédente portant sur l'accueil, au sein du CMA de Manonville, d'enfants domiciliés sur le territoire de la CC de Mad & Moselle, moyennant paiement des frais d'accueil et participation annuelle forfaitaire au renouvellement des équipements.

Le conseil communautaire prend acte de la présentation ci-dessus et déclarer avoir reçu communication des décisions prises par le Bureau en vertu des délégations qui lui ont été accordées.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

